



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le Conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 16 mars 2022** à compter de **19 h**, les demandes de dérogations mineures ayant pour objet :

**Pour l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 6 414 140, 6 414 141, 6 443 282, 6 443 283, 6 443 284 ET 6 461 890 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal sis sur un terrain vacant à Montréal-Est :**

- Permettre l'usage I301 – Industries du béton préparé, dans la zone I.24

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à l'une ou l'autre de ces demandes.

Notez qu'il est possible que cette séance soit tenue virtuellement conformément au décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre ou en présentiel au Centre récréatif Édouard-Rivet situé au 11 111, rue Notre Dame.

Donné à Montréal-Est, le 28 février 2022.

Roch Sergerie, avocat et OMA  
Greffier